

# LES CENTRALITÉS EMBOÎTÉES DE L'ESPACE RÉUNIONNAIS

Jean-Michel Jauze \*

**RÉSUMÉ.** L'île de la Réunion se caractérise par une organisation spatiale où se manifestent de multiples déséquilibres. De ce fait, l'identification du « centre » et de la « périphérie » passe par une nécessaire lecture plurielle, débouchant sur la notion d'espaces emboîtés. Cette singularité apparaît comme le résultat de l'application de deux projets successifs, la colonisation et la départementalisation d'un territoire très accidenté.

•CENTRE-PÉRIPHÉRIE • ORGANISATION DE L'ESPACE • POLARISATION • URBANISATION • LA RÉUNION

**ABSTRACT.** The spatial organisation of the island of Réunion is characterised by a number of imbalances. Centre and periphery are to be interpreted on more than one level to understand the concept of a peripheral « centre » encircling a central « periphery ». This particularity results from the application of colonisation, then « departmentalisation », to a mountainous territory.

CENTRE-PERIPHERY • POLARISATION • REUNION • SPATIAL ORGANISATION • URBANISATION

**RESUMEN.** La isla de la Réunion se caracteriza por una organización espacial en la cual surgen numerosos desequilibrios. De modo que, la identificación del centro y de la periferie se hace mediante una necesaria lectura plural que desemboca en la noción de espacios encajonados. Esta singularidad aparece como el resultado de la aplicación de dos proyectos sucesivos, la colonización, luego la departamentalización, a un territorio montañoso.

• CENTRO-PERIFERIE • ORGANIZACIÓN DEL ESPACIO • POLARIZACIÓN • REUNION • URBANIZACIÓN

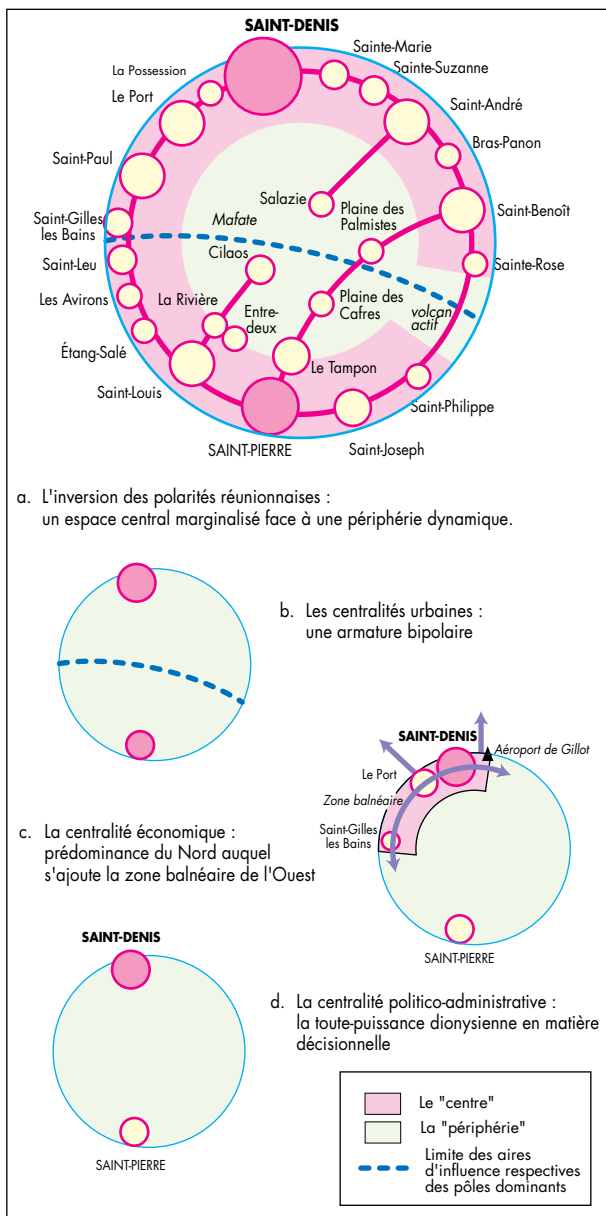
« Nous sommes dans une île où le centre est la périphérie, et la périphérie le centre ». Un tel discours, tenu face à un public hétérogène d'étudiants de première année de géographie, est source de perplexité, tant il leur est difficile d'appréhender clairement les notions de centre et de périphérie. Cela tient à la confusion qui existe entre les notions de centralité géométrique et de centralité relationnelle, et à la complexité du contenu de celle-ci, accrue par son côté métaphorique — qui justifie les guillemets employés à son propos.

## Un centre marginalisé, dominé par une périphérie dynamique

L'espace insulaire réunionnais se caractérise en premier lieu par une inversion marquée de polarité. En effet, la partie centrale de l'île, qui représente par conséquent le centre

topographique de cet ensemble spatial circulaire, est du point de vue relationnel une « périphérie », en ce sens qu'elle apparaît dominée et nettement dépendante d'une région littorale (fig. 1a). Celle-ci, en position topographique périphérique, s'impose à l'évidence comme étant le « centre », dans la mesure où c'est l'espace « où se trouvent concentrées les personnes et les activités liées à la domination » (1). Ce « centre », qui comprend à la fois l'espace littoral et des basses pentes (en moyenne inférieures à 600 m) asseoit sa domination tout d'abord sur la concentration de la population : 85% dans un tiers de la superficie de l'île. De ce fait, il accapare la plus grande partie du réseau de circulation et des centres agglomérés, notamment les neuf villes situées au niveau supérieur de l'armature urbaine (2). Ce poids démographique se double d'une domination économique. Le développement prioritaire des villes littorales a eu pour

\* Université de la Réunion, Faculté des Lettres et des sciences humaines, 15 avenue René Cassin, B.P. 7151, 97715 Saint-Denis Messag, Cedex 9



### 1. Les « centres » et « périphéries » de l'espace réunionnais

effet, d'une part, la concentration des activités tertiaires qui demeurent à l'heure actuelle le principal moteur de l'économie réunionnaise, et d'autre part, dans une moindre mesure, le développement des activités secondaires. De surcroît, la ceinture littorale rassemble la majeure partie des surfaces sucrières de l'île, sur lesquelles s'est appuyée pendant longtemps l'économie locale. À l'intérieur, la « périphérie » associe les hauts des pentes externes et les hauts de l'intérieur, qui comprennent les trois cirques (Salazie, Cilaos et Mafate) et le plateau de la Plaine des Palmistes. Il s'agit d'un espace rural sous-peuplé, où 15% des Réunionnais se

répartissent entre les quelques gros bourgs de chef-lieu et dans les « îlets » (hameaux) des cirques (fig. 2). Si le haut des pentes externes du Sud participe encore à l'économie agricole de l'île par un système de polyculture associé à l'élevage, par contre les hauts de l'intérieur apparaissent à plus d'un égard comme un espace à la traîne, dont l'économie vivrière est orientée vers la consommation locale.

La colonisation de l'île a conduit à un développement inégal du territoire, en raison d'une mise en valeur partielle reposant sur « un système économique extraverti privilégiant l'aménagement côtier » (3). Comme tout projet colonial, celui de l'exploitation du territoire réunionnais devait se faire au moindre coût, d'où le choix de l'espace côtier et des basses pentes, où se trouvaient les meilleures terres agricoles devant porter les cultures commerciales : café, girofle, canne, vanille. Dans cette logique d'exploitation coloniale, les lieux de collecte de la production agricole et de distribution des produits importés s'installaient le long de la côte, reliés par un réseau de voies de communication (route puis chemin de fer) au port de la Pointe des Galets, lien vital avec la métropole.

Ce choix tient aussi à la topographie de l'île, dont le relief est très vigoureux : le sommet central du volcan originel, le Piton des Neiges, qui culmine à 3 069 m, n'est qu'à 25 km du littoral. De plus, les trois cirques issus de la dernière caldeira du massif sont assez peu accueillants ; celui de Mafate n'est encore desservi par aucune route (fig. 2). En outre, le Sud-Est comprend toute une région inhospitalière en raison de la présence d'un volcan toujours en activité, le Piton de la Fournaise, second édifice volcanique de l'île.

La départementalisation, en rattachant ce territoire à celui de la France, en a renforcé les déséquilibres spatiaux, accentuant l'opposition entre « centre » et « périphérie ». En effet, la modernisation et le développement économique de l'île sont passés en priorité par l'équipement et la dynamisation de l'espace le plus peuplé. La « périphérie » interne, malgré tous les efforts actuels de rééquilibrage, reste en retard en matière d'aménagement.

### La bipolarité du « centre »

L'analyse de l'armature urbaine réunionnaise révèle l'existence d'un phénomène de bipolarisation de l'espace, mis en valeur par l'examen des flux de travail, de loisirs, de consommation et de services à destination des principaux

centres agglomérés (fig. 1a). Le premier, au nord, englobe le plus grand nombre de communes, autour de la capitale insulaire Saint-Denis. Il s'étend de Trois-Bassins, à l'ouest, au Grand-Brûlé à l'est, et englobe les cirques de Mafate et de Salazie, ainsi que la Plaine des Palmistes. Le second, qui occupe tout le Sud de l'île, est placé dans l'aire d'attraction de Saint-Pierre, qui s'impose comme un pôle régional d'équilibre, le seul capable de contrebalancer quelque peu la suprématie dionysienne. Ce deuxième ensemble va de Saint-Leu, à l'ouest, à Saint-Philippe, au sud-est, en incluant le cirque de Cilaos et la Plaine des Cafres. Les deux sous-ensembles ainsi déterminés sont inégaux par l'étendue, la population et les activités, à tel point que l'on peut parler d'un véritable déséquilibre nord-sud. Le Nord rassemble près de 62% de la population sur 57% de la superficie de l'île et concentre 68,5% des entreprises industrielles.

Cette nouvelle division dénote un second niveau de centralité : les polarisations exercées respectivement par Saint-Denis et Saint-Pierre à l'égard des autres communes font de celles-ci des « périphéries », même au sein du « centre » — toutefois, la domination exercée par Saint-Denis dans son aire d'attraction apparaît nettement plus exclusive que celle de Saint-Pierre sur les communes du Sud. Les communes de l'intérieur, Salazie, Plaine des Palmistes, Cilaos, Plaine des Cafres, ainsi que les deux communes littorales aux limites du volcan, Saint-Philippe et Sainte-Rose, prennent ainsi une position ultra-« périphérique » dans le système spatial.

### L'émergence du Nord-Ouest

Sous l'angle des activités, le « centre » se limiterait même apparemment à l'espace littoral compris entre l'aéroport de Gillot (limite ouest de la commune de Sainte-Marie) et le port de la Pointe des Galets, incluant bien entendu l'espace urbain de Saint-Denis (fig. 1c). Il convient cependant de lui rajouter la partie basse du territoire de la commune de Saint-Paul, pour au moins deux raisons : la présence des zones d'activités de Cambaie et de

Savannah, en continuité avec le port ; la zone balnéaire de Saint-Gilles-les-Bains, où se pressent les équipements hôteliers (53% du potentiel de chambres de toute l'île, la capitale en ayant 21%) et les touristes.

Dans cette nouvelle perspective, tout le reste du territoire apparaît alors comme un espace « périphérique », dont la dépendance est manifeste à plusieurs niveaux. Des 146 243 emplois recensés, 75 340 (52%) sont dans le « centre » ainsi délimité (4), soit 10% environ de la superficie insulaire. Ce Nord-Ouest réunit près de 70% des entreprises industrielles de l'île et 65% des activités tertiaires, dont presque toutes celles du niveau supérieur. Il compte 75% des commerces d'importation et de gros, 84% des établissements financiers et d'assurance. Il assure plus de 80% du produit touristique, devenu le premier de la Réunion avec une recette extérieure totale de 1 333 millions de francs. Il réunit aussi, sur une distance de 25 km, à la fois le seul port de commerce, par où transite tout le trafic maritime, l'aéroport international, et Saint-Denis, capitale politique et financière. Ces trois hauts lieux du système insulaire sont reliés par un réseau routier express. Toutefois, la partie mettant en relation Saint-Denis avec le port, la fameuse « route du littoral », la plus coûteuse de France, souffre d'être au pied d'une falaise relativement instable ; lorsque la route est coupée, toute la région orientale est paralysée et l'activité réunionnaise est alors au ralenti, ce qui souligne bien la dépendance du reste de l'espace à l'égard de la zone portuaire, véritable poumon de l'île.



**2. Intérieur du cirque de Mafate.** L'habitat se regroupe dans les îlets, véritables nids d'aigle occupant le fond des cirques. Au premier plan, le village de Roche Plate, au second celui de La Nouvelle, séparés par les gorges de la rivière des Galets. L'hélicoptère demeure le seul moyen de desserte.



**3. Saint-Denis.** Ville tentaculaire dont les constructions résidentielles se lancent à l'assaut des premières pentes de l'arrière-pays (Le Brûlé, Saint-François, Bois-de-Nèfles, La Bretagne). La zone d'activité périurbaine (en arrière-plan) rejoint l'aéroport de Gillot, assurant le lien avec celle de la Mare (commune de Sainte-Marie).

### Toute-puissance de Saint-Denis (fig. 3)

La dernière approche de la notion de centralité à la Réunion relève d'une lecture administrative du territoire. Saint-Denis s'impose comme une grande ville moderne de l'océan Indien et son poids est très lourd dans la région. Avec 20,4% de la population insulaire, elle a 32% des emplois, 44% des cadres supérieurs, 73% des entreprises commerciales. Surtout, elle abrite non seulement les principaux services décentralisés de l'État (administration, enseignement, trésorerie, équipement, défense, justice, etc.), mais également les collectivités territoriales (fig. 1d). L'île est à la fois région et département, dotée d'un double conseil siégeant dans la capitale. La loi du 2 août 1984 accorde aux Conseils régionaux des départements d'outre-mer des compétences en matière de planification et d'aménagement du territoire; la Région a élaboré un SAR (Schéma d'aménagement régional) pour l'île en 1995, fixant les grandes lignes du développement de l'ensemble du territoire insulaire pour les cinq années à venir.

Cette concentration du pouvoir de décision apparaît comme l'héritage, à la fois, de la colonisation et de la départementalisation. Le commandement de la colonie s'est installé à Saint-Denis, la départementalisation y a concentré et amplifié les organes de l'administration, dans la plus pure tradition centralisatrice française. En somme, Paris a projeté sur ce micro-espace le déséquilibre du territoire national. Ce

pouvoir a su conserver et accroître sa puissance, malgré une tentative de décentralisation de certains services administratifs à Saint-Pierre, justifiée par l'éloignement relatif du Sud.

C'est au point que, à partir d'une prise de conscience d'une situation de « Saint-Denis et le désert réunionnais », génératrice d'un développement fortement discriminatoire de l'espace, certains hommes politiques se sont lancés dans le débat d'une bidépartementalisation du territoire. En réalité, si cette solution peut éventuellement contribuer à réduire le déséquilibre Nord-Sud, un problème de fond demeure, celui de l'écart de développement

entre les Bas (le « centre ») et les Hauts (la « périphérie »). Un redécoupage administratif du territoire où, dans chaque commune, seraient représentées les deux entités, pourrait peut-être servir d'appui à une politique de développement plus harmonieux.

- (1) Brunet R., Ferras R., Théry H., 1993, *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique*. Montpellier - Paris : Reclus - La Documentation Française, p. 95.
- (2) Voir à ce propos J.-M. Jauze, « L'île de la Réunion : deux modèles de la dynamique spatiale des villes ». *Mappemonde*, 1996 n°2, p. 38-43.
- (3) Lefèvre D., 1996, *Les transformations de l'espace réunionnais. La nouvelle Réunion*. Saint-Denis : Département de la Réunion, 134 p.
- (4) Source : INSEE, 1997, *Tableau économique de la Réunion*.

### Références bibliographiques

- CHATELAIN M.-C., 1993, *Urbanisation et aménagement comparés de Saint-Denis et de Saint-Pierre de la Réunion depuis 1946*. Universités de Paris I-Panthéon-Sorbonne et de Paris X-Nanterre, thèse de doctorat.
- Département de la Réunion, 1997, *Les Annales de la Réunion 1995*, n° 1. Saint-Denis.
- JAUZE J.-M., 1997, *Dynamiques urbaines au sein d'une économie sucrière : la région Est - Nord-Est de la Réunion*. Paris : L'Harmattan-Université de la Réunion.
- GUÉBOURG J.-L., THÉRY H., 1988, « Une épure de la Réunion ». *Mappemonde*, 1988 n° 3, p. 12-13
- LEFÈVRE D., 1992, *L'organisation régionale d'une île : la Réunion*. Paris : La Documentation française, La Documentation photographique n° 7012, fiche 16.